

UN
ÉTUDIANT
DANS LA
VILLE

LE GUIDE PRATIQUE



A Paris, 300 000 étudiants inscrits dans près de 300 établissements, donnent vie à la plus grande communauté universitaire d'Europe. C'est, pour notre Ville, une fierté et une immense responsabilité d'accompagner les jeunes dans leur vie étudiante en les aidant à faire face aux difficultés de la vie quotidienne, le logement et l'emploi, et dans leurs activités civiques, solidaires et culturelles.

Face à la crise, qui frappe si durement un grand nombre de familles, Paris poursuit plus que jamais la bataille du logement. Cette année, dix nouvelles résidences seront ouvertes avec le CROUS, et d'ici 2014 Paris comptera 10 000 logements sociaux étudiants.

Et pour accompagner les étudiants dans leur travail universitaire, Paris a financé la mise en place d'un dispositif innovant et pratique. «Rue des facs», lancé à l'initiative de l'université Paris III-Sorbonne Nouvelle, propose un nouveau service de questions-réponses en ligne. 141 bibliothécaires de 14 établissements universitaires sont à la disposition des jeunes, et participent à la mutualisation de leurs ressources documentaires.

Paris aime sa Jeunesse engagée et solidaire. La Maison des initiatives étudiantes est un lieu de vie, d'intelligence, et de créativité, qui encourage et facilite vos projets. Les étudiants parisiens peuvent également faire entendre leur voix à travers un organe de consultation qui leur est dédié: «Étudiant de Paris - Le Conseil». Et avec le service civil volontaire, Paris recrute des jeunes de 18 à 25 ans pour une mission de 9 mois à temps complet, pour assurer, entre autres, des visites de convivialité et le portage de livres auprès des personnes âgées isolées. Logement, emploi, loisirs, citoyenneté: c'est dans tous les domaines de leur vie que Paris veut soutenir et encourager ses étudiants. Car ils sont une part essentielle de notre vitalité collective. Je souhaite à chacun et à chacune d'entre vous une excellente rentrée, sous le signe de la réussite et de l'autonomie.

BERTRAND DELANOË
Maire de Paris



«Depuis 2001, Bertrand Delanoë a donné toute sa place à la vie étudiante à Paris. Apporter des solutions aux difficultés que vous rencontrez, soutenir votre créativité, accompagner votre engagement, ces ambitions animent notre travail.

Le défi du nombre de logements étudiants reste notre priorité absolue : d'ici 2014, 4 000 nouveaux logements viendront s'ajouter aux 3 800 financés en première mandature. Et 2010 sera faste avec l'ouverture d'une dizaine de résidences universitaires.

La construction de votre projet professionnel constitue également une préoccupation majeure de votre parcours. Avec Christian Sautter, adjoint chargé de l'emploi, nous travaillons sur des mesures concrètes en la matière.

Et je souhaite vous y associer. Le nouvel organe de consultation des étudiants parisiens, «Étudiant de Paris - Le Conseil», vous permettra de formuler vos avis et propositions sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés grâce à une plateforme Internet dédiée. Alors dès le mois de novembre, retrouvons-nous sur www.etudiantdeparis.fr!

D'ici là ce guide vous accompagnera dans vos démarches de rentrée aussi utilement que possible.

À toutes et tous je souhaite une excellente année et une belle vie étudiante à Paris !»

DIDIER GUILLOT

Adjoint au Maire de Paris,
chargé de la vie étudiante

PRÉPARER VOTRE AVENIR

ÉTUDIER	P. 07
Préparer son projet professionnel	p. 08
Financer sa formation	p. 09
Etudier en situation de handicap	p. 10
Etudier à l'étranger	p. 12
Etre étudiant étranger à Paris	p. 14
TRAVAILLER	P. 17
Jobs et stages: sites et accueil spécialisés	p. 17
Jobs, les bons plans	p. 19
Stages, les bons plans	p. 21

VIVRE À PARIS

SE LOGER	P. 23
Logements publics	p. 23
Le parc locatif privé	p. 28
Les aides au logement	p. 32
MANGER, BOUGER	P. 34
Se restaurer	p. 34
Bouger connecté	p. 37



SE SOIGNER	P. 39
Comment être couvert	p. 39
Où se soigner	p. 41
La sexualité, ce n'est pas tabou !	p. 44
En finir avec les dépendances	p. 46
FAIRE DU SPORT	P. 47
Activités sportives	p. 47
SE CULTIVER	P. 49
Kiosques, théâtres, musées	p. 49
AGIR DANS LA VILLE	
S'ENGAGER	P. 53
Engagement au sein de la Ville	p. 55
Trouver une association	p. 58
Les organisations étudiantes	p. 60
Les aides financières	p. 61
EXPRIMER VOTRE CRÉATIVITÉ	
CRÉER	P. 65
Le festival artistique étudiant.....	p. 65
Paris Jeunes Talents.....	p. 66

PRÉPARER
VOTRE
AVENIR

www.etudiantdeparis.fr

CARTE «ÉTUDIANT DE PARIS»

MODE D'EMPLOI



L'implication de huit universités regroupées dans le projet Université numérique Paris Île-de-France, du CROUS, de l'académie de Paris et de la Mairie de Paris a permis la création et la mise en œuvre à la rentrée 2007 d'une carte unique pour tous les étudiants parisiens en université.

Une foule de fonctionnalités...

Aujourd'hui, cette carte vous permet de payer vos repas dans tous les restaurants universitaires du CROUS: fini les tickets de Resto U et les files d'attente à l'heure du déjeuner, il suffit de recharger votre carte dans les bornes prévues à cet effet.

La carte étudiant de Paris vous permet plus largement de payer partout où la technologie Moneo est offerte (commerces, équipements sportifs...).

Dans certains établissements universitaires, elle vous sert également de carte de photocopie.

Une foule d'avantages...

- Des théâtres municipaux à tarif réduit.
 - Des avantages tarifaires sur des spectacles proposés par le CROUS de Paris.
 - Des entrées aux colloques et conférences dans les établissements parisiens d'enseignement supérieur.
 - Un accès privilégié aux terrains de sport et autres infrastructures étudiantes.
 - Des tarifs réduits pour les expositions des musées parisiens.
 - Des tarifs réduits dans les centres d'animation.
- ... Et de nombreux autres avantages tarifaires tout au long de l'année par des partenaires privés.

PRÉPARER SON PROJET PROFESSIONNEL

LES ADRESSES UTILES

CIO - SUR PLACE

GALERIE CLAUDE
BERNARD/ENTRÉE 1
1, rue Victor-Cousin,
75005 Paris. M° Odéon
ou Cluny-La Sorbonne.
Tous les jours de 14h
à 18h.

Permanence
téléphonique
du mardi au vendredi
de 10h à 13h
et de 14h à 18h.
T. 01 40 46 23 24
Demande de rendez-
vous personnalisé :
T. 01 40 46 23 13.

CIDJ - SUR PLACE

accueil anonyme,
gratuit et sans
rendez-vous du
lundi au vendredi
de 10h à 18h, le
jeudi de 13h à 18h
et le samedi de 9h30
à 13h. (Attention,
les conseillers ne
reçoivent plus après
17h). 101, quai Branly,
75015 Paris. M° Bir-
Hakeim. RER C Champ
de Mars. Standard
T. 01 44 49 12 00
ou 0 825 090 630.

Les SCUIO et les BAIP des universités

Au sein des universités, les Services communs universitaires d'information et d'orientation (SCUIO) proposent aux étudiants des documents sur les cursus universitaires et des conseils d'orientation. Les Bureaux d'aide à l'insertion professionnelle sont chargés d'aider les étudiants dans l'affinement de leur projet professionnel, dans leur recherche de stages et d'un premier emploi.

Le CIO des enseignements supérieurs

Le Centre d'information et d'orientation (CIO) est spécialisé dans les filières post-baccalauréat. Sur place vous pourrez explorer les multiples possibilités qui s'offrent à vous grâce à une documentation très complète. Des conseillers d'orientation psychologues vous renseigneront.

LE CIDJ

Le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) est un lieu d'informations pratiques et de conseils sur tous les thèmes qui touchent les étudiants: vie pratique (logement, jobs), santé, loisirs, soutien aux initiatives et, bien sûr, études, formation et vie professionnelle.

FINANCER SA FORMATION

LES AIDES

Vous pouvez bénéficier d'une aide financière pendant votre scolarité. En dehors des bourses nationales, il existe d'autres moyens de financer ses études...

Les bourses municipales d'enseignement supérieur

Elles sont destinées aux étudiants boursiers « à taux zéro », c'est-à-dire qui bénéficient de l'exonération des droits universitaires et de la sécurité sociale étudiante. Pour en bénéficier, il faut avoir déposé son dossier social étudiant (DSE) auprès du CROUS avant le 30 avril précédant la rentrée universitaire.

Rendez-vous sur www.crous-paris.fr.

Les allocations d'études pour les étudiants socio-éducatifs du département de Paris

Le Département de Paris verse aux élèves assistants de service social de deuxième et de troisième année et aux élèves éducateurs spécialisés de troisième année une allocation d'étude d'un montant de 648,24 € par mois sur une durée de 10 mois. Les bénéficiaires s'engagent à s'inscrire au concours sur titre du Département de Paris et à servir le Département pendant une durée variable selon la durée de leurs études.

Se renseigner auprès de la DASES, M^{me} Le Bouffant.
T. 01 43 47 71 72.

Les autres bourses

Sur www.etudiantdeparis.fr, un répertoire des financements dont vous pouvez bénéficier est à consulter dans la rubrique « Financer ses études ».

ÉTUDIER EN SITUATION DE HANDICAP

OÙ SE RENSEIGNER

DANS LES UNIVERSITÉS PARISIENNES

À PARIS I, RELAIS HANDICAP

M^{me} Charfe et M^{me} Percy
sur RDV au 01 44 07
89 27. Du lundi au
vendredi de 9h30 à
16h30. Plus d'infos
sur www.univ-paris1.fr/etudiant/handicap/

À PARIS II, RELAIS HANDICAP

M^{me} Joubert. Les lundi
et jeudi de 10h à 16h.
Les mardi, mercredi et
vendredi de 9h à 12h.
T. 01 44 41 57 13.

À PARIS III

M^{me} Dacquin, RVD par
SMS uniquement.
T. 06 81 68 74 51.

À PARIS IV

M^{me} Pillon. Du lundi au
vendredi de 10h à 12h
et de 14h à 16h sur
RDV. T. 01 40 46 47 92
ou 33 59.

La Maison départementale des personnes handicapées de Paris (MDPH 75)

Située au 69, rue de la Victoire dans le
9^e arrondissement, la MDPH 75 est un
guichet unique destiné à faciliter les
démarches des personnes handicapées
et de leur famille.

Plus d'infos sur www.handicap.paris.fr
N° Vert: 0 805 80 09 09. Mail: contact@mdph.paris.fr. Fax: 01 53 32 37 22.

L'aide aux étudiants en situation de handicap dans les universités parisiennes

Si vous vivez avec un handicap, vous
trouvez dans la plupart des établis-
sements un interlocuteur chargé de
répondre à vos questions et de vous
accompagner dans votre parcours uni-
versitaire.

**À PARIS V, BUREAU
D'ACCUEIL
ET D'INTÉGRATION
DES ÉTUDIANTS
HANDICAPÉS**

M^{me} Delfour. Du lundi
au vendredi, de 9h30
à 12h et de 13h à 17h.
T. 01 40 46 17 64.

**À PARIS VI, RELAIS
HANDICAP SANTÉ**

M^{me} Corrmenguy.
Du mardi au vendredi
de 9h30 à 17h30.
T. 01 44 27 22 42.

**À PARIS VII,
RELAIS HANDICAP
DIDEROT (ACCUEIL
DES ÉTUDIANTS
HANDICAPÉS)**

M^{me} Chartier.
Du lundi au vendredi
de 9h30 à 17h30, sauf
mardi matin.
T. 01 57 27 65 20.

À PARIS DAUPHINE

M^{me} Mouaci. Du mardi
au vendredi de 9h
à 12h et de 14h à 16h.
T. 01 44 05 42 54
handicap@dauphine.fr.
ou hourya.mouaci@
dauphine.fr.
D'autres infos
sur www.dauphine.fr.

Les associations

Starting Block

et le programme Handivalides.

Le programme Handivalides mis en place par l'association Starting Block encourage la socialisation de jeunes valides et handicapés à travers la mise en œuvre commune d'activités (éducatives, culturelles et de loisirs) et d'animations de sensibilisation au handicap.

D'autres infos sur www.starting-block.org
ou www.campagne-handivalides.org.

Baisser les barrières

L'association «Baisser les barrières» a pour objectif d'assurer l'accompagnement des jeunes handicapés, titulaires du BAC dans le difficile apprentissage de l'enseignement supérieur. Nouvel environnement, difficultés liées aux transports, lieux de cours éclatés sur plusieurs sites universitaires, prise de cours et accès aux photocopiés... Un ensemble de défis que l'association se propose de relever avec les étudiants en les accompagnant.

D'autres infos sur
www.baisserlesbarrieres.org.
Mail: baisserlesbarrieres@yahoo.fr.

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

LES DISPOSITIFS

Plusieurs dispositifs d'aide à la mobilité existent si vous avez envie de partir étudier à l'étranger.

Les programmes européens

Adressez-vous au bureau des relations internationales de votre université ou visitez www.europa.eu, rubrique « Éducation, formation et jeunesse ».

Le portail d'information sur les programmes européens

Informations sur www.education.gouv.fr, rubrique « Enseignement supérieur / Mobilité des étudiants ».

La bourse de voyage du ministère des Affaires étrangères

Si dans le cadre de vos études, vous effectuez un stage individuel obligatoire d'un mois minimum à l'étranger ou dans les DOM-TOM, la bourse de voyage peut financer votre déplacement. Retirez un dossier au CROUS de Paris et déposez-le un mois avant votre départ.

Renseignements disponibles sur www.egide.asso.fr/bfe.

La bourse de la région Île-de-France

Tous les renseignements sont sur le site www.iledefrance.fr, rubrique « Aides régionales ». Vous trouverez également un répertoire des aides à la mobilité dans la rubrique « Financer ses études » du site www.etudiantdeparis.fr.

Les bourses municipales ERASMUS

La Ville de Paris apporte un soutien aux étudiants parisiens qui participent à un programme de mobilité étudiante, dans le cadre de la coopération européenne ERASMUS. Les universités et écoles parisiennes qui ont signé une convention avec la municipalité se voient accorder un complément de bourse pour leurs étudiants ERASMUS. Leur montant est fixé par chaque établissement en fonction de la durée des séjours à l'étranger. Pour l'année 2008-2009, les étudiants ont reçu de la Ville de Paris 160€ par mois de séjour.

Renseignez-vous auprès du service relations internationales de votre établissement.

Pensez avant de partir à votre couverture santé. Renseignez-vous auprès des mutuelles étudiantes. Vous trouverez également un répertoire des aides à la mobilité sur www.etudiantdeparis.fr.

ÊTRE ÉTUDIANT ÉTRANGER À PARIS

LES SERVICES

CROUS

39, avenue Georges-Bernanos, 75005 Paris.
RER B Port-Royal.
www.crous-paris.fr.

La cellule Accueil international du CROUS facilite les conditions de séjour des étudiants étrangers.

Du lundi au vendredi de 9h15 à 17h sauf les mercredis.
www.crous-paris.fr/ rubrique « International ».

CITÉ

INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE

17, boulevard Jourdan, 75014, Paris. Du lundi au vendredi, de 9h à 17h. www.ciup.fr.

Le Bureau d'accueil des étudiants en mobilité à Paris est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.
T. 01 70 08 76 30.

baem@ciup.fr ou www.ciup.fr/bureau-etudiants-mobilite.htm.

S'informer sur etudiantdeparis.fr

Dans la rubrique « Étudiants étrangers » de ce site dédié à tous les étudiants parisiens, retrouvez les informations nécessaires à votre séjour à Paris. Le site vous donne toutes les clefs pour préparer et réussir un séjour universitaire dans la capitale ainsi que pour mieux connaître la vie parisienne. Toute l'année, des fiches pratiques traduites en anglais, en espagnol, en chinois et en japonais sont également disponibles pour vous guider dans vos premières démarches. Le site est aussi un portail vers tous les organismes en charge de l'accueil des étudiants étrangers.

Le service d'accueil des étudiants étrangers

Du 8 septembre au 11 décembre 2009, la Ville de Paris, le CROUS de Paris et la Cité internationale mettent à la disposition des nouveaux étudiants deux services d'accueil, du lundi au vendredi de 9h à 16h30. Ils y trouveront les informations nécessaires à la réussite de leur séjour : assurance maladie, logement, carte de séjour...

etudiant deparis.fr

LE SITE AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ DES ÉTUDIANTS PARISIENS

- Articles et reportages sur la vie étudiante, informations pratiques (logement, bourses, jobs, santé, étudiants étrangers...), agenda de sorties, bons plans, invitations.
Une mine d'infos pour votre vie d'étudiant à Paris !
- Entièrement relooké en juillet 2009, etudiantdeparis.fr met l'accent sur l'image et les communautés (forums, commentaires, comptes personnels, formulaires contact).



LES JOBS, LES STAGES

DES SITES ET ACCUEILS SPÉCIALISÉS



LE PÔLE EMPLOI CIDJ JEUNES

101, quai Branly,
75015 Paris. M° Bir-
Hakeim ou RER Champ
de Mars (ligne C).

Ouvert du lundi
au vendredi de 10h
à 17h30 (sauf le jeudi
matin), le samedi
de 9h30 à 13h.

Le Pôle emploi

Le Pôle emploi ne propose pas que des postes en CDI ! Faites un tour dans l'agence la plus proche de chez vous pour consulter les annonces auxquelles vous pourriez répondre, même si vous n'êtes pas encore diplômé, ni demandeur d'emploi. Elles sont également consultables sur www.pole-emploi.fr.

Le pôle emploi CIDJ jeunes

Le Pôle emploi est l'un des principaux partenaires du CIDJ. À ce titre, ce dernier propose tout au long de l'année des offres de jobs consultables sur place, sur www.cidj.com ou sur www.pole-emploi.fr (toutes offres confondues).

Le service emplois temporaires du CROUS

Le Pôle emploi jeunes au CROUS, en partenariat avec le CROUS de Paris, propose de nombreuses offres d'emplois temporaires (gardes d'enfants, aide à domicile, cours particuliers, emplois de bureau, vente, service en restauration ou dans l'hôtellerie). Ces offres sont consultables sur place dans le hall du CROUS.

PÔLE EMPLOI JEUNES AU CROUS

39, avenue Georges-
Bernanos, 75005 Paris.
T. 01 40 51 37 53 / 54
Mail: usp.crous@
anpe.fr.

Service au 1^{er} étage
ouvert du lundi au
vendredi de 9h30
à 12h45 et de 13h30
à 16h30 (fermé
le jeudi matin).

LA MAISON DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI

13, rue Rémy-
Dumoncel, 75014
Paris. M^o Mouton-
Duvernet. Ouvert
du lundi au jeudi 9h
à 18h, le vendredi
de 13h à 18h.
T. 01 56 54 29 60
ou 29 61.

Les « offres du jour » et des ateliers sont également proposés par des conseillers prêts à vous aider dans la recherche d'emploi: rédaction de CV et de lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche... L'inscription aux ateliers se fait sur place.

Offres consultables sur le site
du Pôle emploi: www.pole-emploi.fr. (mot
clé: job).

La Maison des entreprises et de l'emploi du 14^e arr.

Implantée dans le 14^e arr., cet équipement municipal est un lieu de ressources pour les jeunes diplômés et les cadres: accompagnement à la recherche d'emploi, appui à la création d'entreprise ou d'emploi... Accès gratuit à Internet !

JOBS

LES BONS PLANS

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES

Direction des affaires
scolaires (DASCO)

3, rue de l'Arsenal
75004, Paris.

Paris Infos Mairie :
39 75 ou [www.paris.fr/
education](http://www.paris.fr/education).

Direction
du développement
économique
et de l'emploi (DDEE)
T. 01 42 76 81 06.

CHANCELLERIE DES UNIVERSITÉS DE PARIS

Site Sorbonne.
Accueil des étudiants

1 rue Victor-Cousin,
75006 Paris, les lundi,
mercredi et jeudi de
9h30 à 12h et de 14h à
16h30, le vendredi de
9h30 à 12h.

Travailler pour la ville de Paris

Vous pouvez toute l'année postuler pour des jobs municipaux: devenez animateur en maternelle ou à l'école élémentaire, vous assurerez l'interclasse de 11h30 à 13h30 ou la garderie de 16h30 à 18h30.

Vous pouvez également le faire en centre de loisirs le mercredi ou pendant les vacances, de 8h20 à 18h30. Recrutez sur dossier et entretien.

Travaillez pour des opérations ponctuelles ou des événements culturels. La Mairie de Paris peut être amenée à recruter des étudiants par l'intermédiaire d'associations ou par petites annonces. Surveillez le tableau d'affichage de la mairie de votre arrondissement.

Travailler pour l'académie de Paris

L'académie de Paris propose aux étudiants des postes d'assistant d'éducation, exerçant dans les collèges et les lycées, et recrutés directement par les chefs d'établissement. Le gros des recrutements se fait entre avril et juillet. Pour plus d'infos sur www.ac-paris.fr, rubrique « Personnels » (puis « Personnels d'enseignement: SIATEN »).

BAFA - PLUS D'INFOS

Contactez la DDJS et la CAF dont vous dépendez.

Pour être candidat, vous devez demander un livret de formation BAFA à l'adresse suivante :

DDJS de Paris
6-8 rue Eugène-
Oudiné, 75013 Paris.
T. 01 40 77 55. Mail :
mjs-075@jeunesse-
sports.gouv.fr.

Vous pouvez également le télécharger sur le site du ministère de la Jeunesse et des Sports : www.jeunesse-sports.gouv.fr/formations/bafa.asp.

L'incontournable BAFA (brevet d'aptitude à la fonction d'animateur)

Une fois obtenu, ce diplôme permet d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle, les enfants et les adolescents des centres de vacances ou de loisirs. Cette formation, délivrée par des organismes privés habilités par le ministère de la Santé et des Sports n'est pas gratuite mais, des aides peuvent être obtenues auprès de la DDJS, du Conseil régional de certains comités d'entreprise et certaines agences de Pôle emploi.

Le rendez-vous inmanquable : le Forum Paris pour l'emploi

Un forum pour l'emploi est organisé par la Ville les 8 et 9 octobre 2009 au Champ-de-Mars. Cette opération est organisée conjointement avec le Pôle emploi et l'ensemble des structures parisiennes spécialisées, notamment les missions locales pour les jeunes et les services d'emplois de proximité de la Ville (Maison des entreprises et de l'emploi).

Plus d'infos sur www.emploi.paris.fr.

STAGES

LES BONS PLANS

DDEE

Bureau des stages de la Direction du développement économique et de l'emploi.
T. 01 71 19 21 40.

LES ASSOCIATIONS

LA MANU

www.la-manu.fr
T. 01 55 28 92 10.

L'AFIJ

25 rue Falguière -
75015 Paris.
T. 01 40 64 32 00.
Ouvert du lundi au
jeudi de 9h30 à 12h30
et de 14h à 17h30.
Jusqu'à 16h30 le
vendredi.
Mail: paris@afij.org.

Les stages à la Mairie de Paris

Chaque année, près de 3000 stagiaires (dont 300 étudiants) sont accueillis pour une durée d'une semaine à plus de six mois dans tous les niveaux de formation. Il s'agit exclusivement de stagiaires dont le stage est dit « obligatoire ».

Les associations

La Manu

Si vous souhaitez concrétiser votre projet professionnel au contact des entreprises, échanger sur les problématiques liées à l'emploi et à la politique de recrutement, sur la création d'entreprises ou les difficultés liées à l'insertion professionnelle, n'hésitez pas à contacter l'association La Manu. Dans les campus rencontres et les Manu drinks qu'elle organise, vous pourrez affiner votre projet professionnel et peut-être décrocher un stage auprès d'une entreprise!

L'AFIJ

L'association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés vous aide à trouver votre « premier emploi ». Le site www.afij.org fournit une foule d'informations utiles: à visiter sans modération!



VIVRE

À PARIS

www.etudiantdeparis.fr

LOGEMENTS PUBLICS

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES ET LOGEMENTS SOCIAUX



Les résidences du CROUS

Le CROUS de Paris gère 38 résidences universitaires à Paris. Le loyer brut est de l'ordre de 380€ (charges comprises).

L'étudiant boursier bénéficie d'une aide personnalisée au logement (APL) de 220€. Pour avoir le droit d'y loger pendant une année universitaire (du 1^{er} septembre au 31 août) les étudiants doivent avoir moins de 26 ans au début de l'année universitaire, être inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur parisien ouvrant droit au régime de sécurité sociale étudiante, avoir réussi deux années d'études dans l'enseignement supérieur et être boursier sur critères sociaux. Il faut déposer un dossier social étudiant (DSE) sur Internet entre le 15 janvier et le 30 avril de l'année précédente.

Plus d'infos sur www.crous-paris.fr ou par courrier au Service du dossier social étudiant du CROUS :
39 av. Georges-Bernanos, 75005 Paris.
T. 01 40 51 36 12. Mail: dse@crous-paris.fr.

La Cité internationale universitaire de Paris

Fondation nationale reconnue d'utilité publique, la Cité internationale accueille au sein de ses 40 maisons près de 6 000 étudiants, chercheurs, artistes et sportifs de haut niveau du monde entier.

**Conditions générales d'admission
pour les étudiants français et étrangers, s'inscrire :**

- à un diplôme au minimum de master 1^{re} année
- dans un établissement d'enseignement supérieur ou

dans une université relevant des académies de Paris, Créteil ou Versailles dans le but d'obtenir un diplôme reconnu par l'État.

Conditions d'admission particulières pour les chercheurs, les artistes et les sportifs.

Voir le site www.ciup.fr.

Procédure

Les candidats dont la nationalité ou l'école est représentée par une maison doivent s'adresser directement à cette dernière (par exemple : un étudiant libanais à la maison du Liban, un élève de l'ENSAM à la maison des Arts et Métiers). Pour savoir si votre école ou votre nationalité est représentée à la Cité, consultez la liste des maisons nationales et des maisons d'écoles sur www.ciup.fr rubrique « À la Cité » puis « 40 maisons ». Seule cette maison est habilitée à prononcer (ou non) l'admission de l'étudiant à la Cité.

Étudiants dont la nationalité ou l'école n'est pas représentée par une maison

Les candidats doivent remplir une demande d'admission en ligne sur le site www.ciup.fr, rubrique « Préparer son séjour » puis « Logement » puis « Une chambre à la Cité ».

Les foyers de jeunes travailleurs

Ils réservent environ 20% de leurs places aux étudiants. Ils sont ouverts à tous les jeunes de 18 à 25 ans. Trois associations peuvent vous renseigner : l'ARFJ, l'UNHAJ et ADOMA.

L'Association des résidences et des foyers de jeunes est un réseau de foyers au service du logement temporaire des jeunes en insertion sociale et professionnelle. Les résidences adhérant à l'ARFJ

ARFJ

37, rue Clisson,
75013 Paris.
T. 01 46 33 86 62.
Mail: contact@arfj.asso.fr ou www.arfj.asso.fr.

L'UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES (UNHAJ)

12, avenue du Général-
de-Gaulle, 94307
Vincennes.
T. 01 41 74 81 00
ou www.ufjt.org.

ADOMA

42, rue Cambronne,
75015 Paris.
www.adoma.fr.
T. 01 40 61 42 00
ou 01 40 61 45 00.

HLM - SOUS-DIRECTION DE L'HABITAT

6, rue Agrippa-
d'Aubigné, 75004
Paris. M° Sully
Morland. Ouvert
au public du lundi
au vendredi
de 9h à 17h.

proposent aux jeunes de 18 à 25 ans un hébergement souple et économique accompagné de services pour faciliter leur accès à l'autonomie (aide à la recherche d'un logement, d'un emploi, accès à la culture...).

Les HLM (logements sociaux)

Les logements en HLM sont très demandés et peu d'étudiants parviennent à les obtenir, même s'ils font partie des personnes prioritaires.

Si vous habitez déjà à Paris, déposez une demande avec tous les documents justificatifs de votre situation à l'un des guichets d'accueil situés dans les mairies d'arrondissement ou à la sous-direction de l'Habitat.

Vous pouvez également télécharger le formulaire de demande de logement sur www.paris.fr et l'expédier avec tous les documents justificatifs de votre situation par courrier à la Direction du logement et de l'habitat (DLH) de la Mairie de Paris.

Vous trouverez également sur le site la liste détaillée des points d'accueil et leurs horaires d'ouverture.

Renseignements et suivi de dossier sur Paris Infos Mairie au 39 75 ou sur www.logementsocial.paris.fr.

Les résidences à caractère social

Vous êtes boursier sur critères sociaux, mais vous ne remplissez pas les conditions du CROUS pour l'attribution d'un logement? Il existe une alternative: les résidences à caractère social de la rue Gandon et du boulevard Vincent-Auriol, 75013 Paris. Ni résidence universitaire, ni HLM, elles proposent une centaine de logements (bientôt 266!) aux étudiants: chambres pour les personnes seules; F1 et F2, pour les couples (avec ou sans enfant), pour les mères célibataires ou les fratries... L'attribution de ces logements est décidée par une commission.

N'oubliez pas de consulter www.crous-paris.fr pour en savoir plus.



A Bastille, 1000m² pour les projets des étudiants

A la Maison des initiatives étudiantes, vous trouverez gratuitement toutes les ressources pour mener à bien vos projets : des salles de réunion et de répétition, une galerie d'exposition, des bureaux associatifs, des moyens informatiques et surtout des conseils personnalisés pour réussir vos projets, rechercher des partenaires et des financements...



MAISON DES INITIATIVES
ÉTUDIANTES

Maison des initiatives étudiantes
50, rue des Tournelles 75003 Paris
www.mie-paris.fr - 01 49 96 65 30

Tous l'info sur la ville

paris
info Le 3975
Paris.fr

LE PARC LOCATIF PRIVÉ

ASSOCIATIONS, RÉSIDENCES, FOYERS...

LE COMITÉ LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES (CLLAJ)

Tour Sapporo,
les Olympiades,
70, rue du Javelot,
75013 Paris
T. 01 45 84 77 34
ou www.cllajparis.net.

L'UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS LOCATAIRES (UNEL-UPEL)

www.upel.fr
T. 01 40 46 86 73.

LE CEP ENTRAIDE ÉTUDIANTS

5, rue de l'Abbaye,
75006 Paris.
T. 01 55 42 81 23.
Plus d'infos sur
www.cepentraide.info.

Les associations

Elles mettent en relation les particuliers et les étudiants moyennant une petite cotisation. Celle-ci reste néanmoins dérisoire en comparaison des tarifs d'une agence.

Le Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ).

Il propose sur son site une multitude de renseignements utiles aux jeunes à la recherche d'un logement : méthode de recherche, infos sur le bail, formulaires, bonnes adresses...

Les résidences privées

Elles proposent des logements récents allant du studio au F2, souvent meublés et offrant de nombreux services : cafétéria, laverie, salle de sport, espace TV, parking, ménage... Mais, le confort et les équipements ont un prix : comptez au minimum 600€ par mois ! L'ADELE a créé le service iBail, qui permet de visiter virtuellement ces logements. Elle propose des formulaires de bail en ligne et donne une multitude d'informations. Vous obtiendrez l'adresse des 28 résidences parisiennes en allant sur www.adele.org ou en appelant le 0 892 350 370.

**UNION NATIONALE
DES MAISONS
D'ÉTUDIANTS (UNME)**

26, rue Sarrette -
75014 Paris.
T. 09 64 27 76 55.
www.unme-asso.com.

Les foyers étudiants

Ouverts à tous, ils proposent souvent des chambres meublées, ou des studios, pour des prix légèrement inférieurs au marché. Les conditions d'admission sont strictes (limite d'âge notamment). L'Union nationale des maisons d'étudiants fédère les foyers parisiens, leurs conditions d'admission et les services proposés, mais il faut poser sa candidature auprès de chaque foyer.

Les sites spécialisés

Des sites grand public aux sites dédiés aux étudiants, Internet est devenu l'outil incontournable pour trouver un logement à Paris. N'hésitez pas à surfer sur le Web pour trouver des opportunités. Voici quelques sites à visiter :

www.colocation.fr

Pour ceux qui cherchent un ou plusieurs coloc, et donc... un appartement! Une expérience à tenter...

www.mapiaule.com

Des petites annonces et tout ce qu'il faut de conseils pratiques. Un site ludique et pertinent.

www.sergic.com

Un moteur de recherche simple et pratique pour trouver rapidement.

www.pap.fr et www.seloger.fr

Les « poids lourds » du parc locatif privé parisien.

Les documents à fournir au moment de la signature du bail

Le jour de la visite, munissez-vous :

- d'une photocopie de votre carte d'identité ;
- d'une photocopie de votre carte d'étudiant (ou de votre certificat d'inscription) ;
- d'une photocopie de vos trois derniers bulletins de salaire, le cas échéant ;
- d'une photocopie de votre dernier avis d'imposition
- d'un RIB ou d'un RIP ;
- d'une attestation de l'employeur, le cas échéant.

Vous devez fournir ces documents pour vous et pour votre co-locataire - ou concubin - si vous vous installez à deux. N'oubliez pas non plus ceux de votre ou de vos garants. Attention ! Pour la signature du bail, l'attestation d'assurance de l'appartement que vous allez louer est obligatoire. N'hésitez pas à comparer les tarifs des différentes mutuelles étudiantes et des compagnies d'assurance.

L'abonnement
velib'

**Pour rouler
en liberté
pendant 1 an !**

abonnez-vous dès maintenant



velib.paris.fr

info  01 30 79 79 30



LES AIDES AU LOGEMENT

CAF ET LOCA-PASS

CAF DE PARIS

Sur www.caf.fr.
Vous pouvez saisir directement en ligne votre dossier et estimer le montant de votre aide.

Par téléphone
0 820 25 75 10
(0,118€ la min.)
24h/24, 7j/7. (0,112€
la 1^{re} min., 0,09€ les
min. suivantes).

Centres de gestion,
ouverts du lundi au
vendredi, de 8h30 à
16h30 (retrouvez la
liste sur www.caf.fr).

N'hésitez pas à vous renseigner sur les diverses aides auxquelles vous pouvez prétendre. De la prise en charge partielle du loyer à l'avance du dépôt de garantie en passant par la caution solidaire, vous pouvez bénéficier d'un appui financier adapté à votre situation.

La Caisse d'allocations familiales

Vous êtes locataire, co-locataire ou sous-locataire et résidez dans un appartement, une résidence universitaire, un foyer, un meublé, à l'hôtel, en chambre chez l'habitant ? Votre logement est en bon état et vous disposez d'une surface minimale de 9 m² ou 16 m² si vous êtes deux ? Vous pouvez sans doute bénéficier d'une aide au logement pour diminuer vos charges de loyer.

En vous connectant sur www.caf.fr, rubrique « Étudiants », vous estimez le montant de votre aide au logement et vous saisissez directement en ligne votre dossier. Lors de la saisie de votre dossier, la dernière page imprimée comporte votre numéro de demande sur Internet et la liste des pièces justificatives à communiquer à votre CAF. Attention aux changements de situation !

LOCA-PASS

La liste complète des organismes Loca-Pass est disponible sur www.uesl.fr (Espace Particuliers) ou sur www.locapass.fr.

Si vous déménagez, débutez une activité professionnelle, vivez en couple... Rappelez-vous que ce sont autant de changements que vous devez immédiatement signaler à votre Caisse. En oubliant de l'informer rapidement, vous risquez de devoir lui rembourser l'allocation qu'elle vous aura réglée à tort.

Le loca-pass

Il offre deux types d'aides: l'avance remboursable loca-pass couvre le dépôt de garantie directement auprès du bailleur (1 mois de loyer pour le parc locatif privé et 1 mois de redevance en résidence). La garantie Loca-Pass est une caution solidaire valable 3 ans, qui couvre jusqu'à 18 mensualités (loyer et charges) en cas d'impossibilité de paiement par le locataire. Le Loca-Pass est ouvert aux:

- boursiers d'état, il est désormais accordé dès réception de la notification conditionnelle de la bourse ;
- personnes justifiant d'un CDD d'au moins trois mois au moment de la demande ou dans les six mois précédents, ou d'un stage conventionné d'au moins trois mois au moment de la demande.



SE RESTAURER

LES RESTAURANTS ET CAFÉTÉRIAS UNIVERSITAIRES DE PARIS

ASSAS

cafétéria ouverte du lundi
au vendredi de 8h à 17h.
92, rue d'Assas, 75006 Paris.
M°Port-Royal.

ATRIUM

cafétéria ouverte du lundi
au vendredi de 8h à 17h.
2, place Jussieu, 75005 Paris.
M° Jussieu.

BICHAT

377 places. Cafétéria ouverte
du lundi au vendredi de 11h30
à 14h15 de 8h à 17h.
16, rue Henri-Huchard, 75018
Paris. M° Porte de Saint-Ouen.
T. 01 57 27 78 55.

BOULOGNE

322 places. Ouvert du lundi
au vendredi de 11h30 à 14h.
(cafétéria de 8h45 à 16h).
71, avenue Édouard-Vaillant,
92100 Boulogne. M° Marcel
Semblat. T. 01 55 20 58 76.

BULLIER

500 places. Ouvert tous les
jours de 11h à 14h30 (cafétéria
à partir de 8h à 18h15).
39, avenue Georges-Bernanos,
75005 Paris. RER Port-Royal.
T. 01 40 51 37 85.

CASSIN (RENÉ)

Cafétéria ouverte du lundi
au vendredi de 8h à 16h,
17, rue Saint-Hippolyte, 75013
Paris. M° Gobelins.

CENSIER

724 places. Ouvert du lundi
au vendredi de 11h30 à 14h45
le soir de 18h15 à 20h.
31, rue Geoffroy-Saint-Hilaire,
75005 Paris. M° Jussieu.
T. 01 45 35 41 24.

CHÂTELET

246 places. Ouvert du lundi
au vendredi de 11h30 à 14h
(cafétéria de 11h30 à 14h).
10, rue Jean Calvin, 75005
Paris. M° Censier Daubenton.
T. 01 43 31 51 66.

CÎTEAUX

354 places. Ouvert du lundi
au vendredi de 11h30 à 14h
(cafétéria de 11h30 à 14h).
45, boulevard Diderot, 75012
Paris. M° Gare de Lyon
T. 01 49 28 59 49.

CLIGNANCOURT

Cafétéria ouverte du lundi
au vendredi de 8h à 17h.
2, rue Francis-de-Croisset,
75018 Paris. M° Porte
de Clignancourt.

COCHIN

Cafétéria ouverte du lundi
au vendredi de 7h30 à 16h15.
24, rue du Faubourg-Saint-
Jacques, 75014 Paris.

CUVIER

920 places. Ouvert du lundi
au vendredi de 11h30 à 14h
(cafétéria de 8h45 à 16h).
8, rue Cuvier, 75005 Paris.
M° Jussieu ou Gare d'Austerlitz.
T. 01 43 25 46 65.

DAUPHINE

870 places. Ouvert du lundi au vendredi de 11h20 à 14h15 (caféteria de 8h à 17h30).
2, boulevard Lannes, 75016 Paris. M° Porte Dauphine.
T. 01 44 05 43 88.

GRANDS MOULINS

Cafétéria ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Université Paris 7 Denis-Diderot, 75013 Paris. M° Bibliothèque François Mitterrand.

HALLES AUX FARINES

280 places. Ouvert du lundi au vendredi de 11h à 13h45 (caféteria de 8h à 16h40). Université Paris 7-Denis Diderot, 75013 Paris. M° Bibliothèque François Mitterrand.

INSTITUT CATHOLIQUE

Cafétéria ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 18h. 21, rue d'Assas, 75006 Paris. M° Saint Sulpice.

IUT RENÉ DESCARTES

350 places. Ouvert du lundi au vendredi de 11h à 14h (caféteria de 11h45 à 15h). 143, avenue de Versailles, 75016 Paris. M° Exelmans ou Mirabeau. T. 01 42 86 47 07.

JAVELOT

Cafétéria ouverte du lundi au vendredi de 8h à 16h. Immeuble Montréal, 59, rue Nationale, 75013 Paris. M° Tolbiac.

MABILLON

784 places. Ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 14h et

de 18h à 20h. 3, rue Mabillon, 75006 Paris. M° Mabillon.
T. 01 43 25 66 23.

MALAKOFF

Cafétéria ouverte du lundi au vendredi de 8h15 à 17h30. 10, avenue P. Larousse Malakoff. M° Plateau de Vanves.

MALESHERBES

Cafétéria ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h. 108, bd Malesherbes, 75017 Paris. M° Malesherbes.

MAZET

218 places. Ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 14h (caféteria de 8h à 15h). 5/5 bis, rue André Mazet, 75006 Paris. M° Odéon.
T. 01 46 34 23 83.

MENDÈS FRANCE

Cafétéria ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h. 90, rue de Tolbiac, 75013 Paris. M° Tolbiac.

MONTROUGE

Cafétéria ouverte du lundi au vendredi de 9h à 17h. 1, rue Maurice Arnoux, 92120 Montrouge. M° Porte d'Orléans.

NECKER

Cafétéria ouverte du lundi au vendredi de 8h à 17h. 156, rue de Vaugirard, 75015 Paris. M° Falguière ou Pasteur.

PANTHÉON

Cafétéria ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h. 1-12, place du Panthéon, 75005 Paris. M° Luxembourg.

PHARMACIE

Cafétéria ouverte du lundi
au vendredi de 8h à 17h.
4, avenue de l'Observatoire,
75006 Paris. M° Port Royal.

PITIÉ

Cafétéria ouverte du lundi
au vendredi de 8h à 15h30.
105, bd de l'Hôpital,
75013 Paris. M° Saint-Marcel.

POINCARÉ

Cafétéria ouverte du lundi
au vendredi de 8h à 16h.
11, rue Pierre-et-Marie-Curie,
75005 Paris. M° Luxembourg.

RABELAIS

480 places. Ouvert du lundi
au vendredi de 11h15 à 14h
(cafétéria de 11h15 à 14h).
2, avenue de la Porte-
de-Clignancourt, 75018 Paris.
M° Porte de Clignancourt.
T. 01 42 62 02 00.

SAINT-CHARLES

Cafétéria ouverte du lundi
au vendredi de 8h à 16h45.
47-43 rue des Bergers,
75015 Paris. M° Charles Michel.

SAINTS-PÈRES

Cafétéria ouverte du lundi
au vendredi de 8h à 18h.
45 rue des Saints-Pères,
75006 Paris.
M° Saint-Germain des Prés.

SANTEUIL

Cafétéria ouverte du lundi
au vendredi de 8h à 18h15.
17, rue de Santeuil, 75005
Paris. M° Censier Daubenton.

SCIENCES POLITIQUES

Cafétéria ouverte du lundi
au vendredi de 9h à 17h.
56, rue des Saints-Pères,
75009 Paris.
M° Saint-Germain des Prés.

TOLBIAC

270 places. Ouvert du lundi
au vendredi de 11h à 14h.
17, rue de Tolbiac, 75013
Paris. M° Chevaleret ou Tolbiac
T. 01 45 86 35 36.

VAUGIRARD

Cafétéria ouverte du lundi
au vendredi de 8h à 17h30.
391 rue de Vaugirard,
75015 Paris. M° Convention.

VILLEMEN

Cafétéria ouverte du lundi
au vendredi. 10 avenue
de Verdun, 75010 Paris.
M° Gare de l'Est.

BOUGER CONNECTÉ

CIRCULATION DOUCE ET À HAUT DÉBIT

En transports en commun

La carte Imagine'R

Au 1^{er} septembre 2009, elle est réservée aux étudiants de moins de 26 ans et résidant en Île-de-France. Elle permet de voyager sur toutes les lignes RATP et RER. En semaine dans le cadre de la tarification zonale choisie et dans toutes les zones d'Île-de-France les week-ends, les jours fériés et les vacances scolaires. L'abonnement est souscrit pour 12 mois et payable en une fois ou en 9 versements. Il peut commencer au choix de l'étudiant le 1^{er} du mois de septembre ou d'octobre ou de novembre ou de décembre ou de janvier.

Plus d'infos au 08 91 67 00 67 (0,22 € la min.)
ou sur www.imagine-r.com.

À Vélib'

Un mode de transport écolo et économique! Lancé en juillet 2007, Vélib', système de vélos en libre service, vous permet de vous déplacer dans tout Paris, ainsi que dans ses communes limitrophes, en toute liberté. 1 400 stations et 20 000 vélos sont à votre disposition! Le principe est simple, vous prenez un vélo à une borne et vous le remettez à une autre borne, où vous voulez! Ce moyen de transport facilite les trajets et constitue un bon complément aux autres moyens existants (métro, bus, tramway, RER).

Il existe trois tarifs pour trois abonnements: quotidien 1€, hebdo 5€ et annuel à 29€. La première demi-heure d'utilisation est gratuite, ensuite, chaque demi-heure supplémentaire est facturée à l'utilisateur (première demi-heure supplémentaire 1€,

deuxième 2€, suivantes 4€). Le service est accessible à tous à partir de 14 ans après un dépôt de garantie de 150€. Pour souscrire à un abonnement quotidien ou hebdomadaire, rendez-vous à une borne et suivez les instructions (CB uniquement). Pour souscrire un abonnement à l'année, rendez-vous sur www.velib.paris.fr où vous trouverez tous les renseignements et un bulletin d'inscription (autorisation de prélèvement bancaire ou paiement par chèque). Vous avez également la possibilité de coupler abonnement Vélib' à votre carte Imagine'R.

Plus d'infos sur www.velib.paris.fr.

Avec Paris wi-fi,

Le Pass Paris Wi-Fi, mis en place par la Ville de Paris et la Région Île-de-France, vous offre la possibilité de vous connecter gratuitement à l'Internet haut débit sans fil via 400 bornes réparties dans plus de 260 lieux municipaux : jardins, mairies, bibliothèques, musées de la Ville et même à la Maison des initiatives étudiantes ! Un moyen idéal de rester connecté quand on n'a pas les moyens de s'offrir une connexion Internet à domicile.

Pour trouver la borne la plus proche de chez vous rendez-vous sur www.wifi.paris.fr.

COMMENT ÊTRE COUVERT

LES INDISPENSABLES



SE SOIGNER



Une couverture sociale et une mutuelle sont indispensables pour limiter les frais liés aux soins. Voici quelques indications pour faciliter votre accès aux soins.

La sécurité sociale

Tout étudiant inscrit dans un établissement agréé par la Sécurité sociale (université, école reconnue par l'État...) bénéficie de la couverture sociale étudiante (du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante) et d'un remboursement des frais médicaux sur la base de 70%. Les moins de 20 ans pourront soit adhérer gratuitement à la Sécurité sociale étudiante, soit rester les ayants droit de leurs parents. Au-delà, la cotisation annuelle (192 € pour 2008-2009) est obligatoire. Outre la couverture sociale, l'assurance maladie permet d'effectuer, tous les 5 ans, un bilan de santé gratuit.

Plus d'infos au 01 53 44 59 10 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 ou sur www.ameli.fr, rubrique « Assurés ».

Les mutuelles étudiantes

L'adhésion à une mutuelle permet d'obtenir des remboursements plus complets : les 30% complémentaires à la base de la Sécurité sociale, certains dépassements d'honoraires de spécialistes ou des frais plus importants (hospitalisation, par exemple).

**LA MUTUELLE DES ÉTUDIANTS
(LMDE) 3 ACCUEILS :**

ACCUEIL JUSSIEU

10, rue Linné, 75005 Paris.
Du lundi au jeudi de 9h30 à
18h et le vendredi de 9h30
à 13h de décembre à juin.

ACCUEIL LUXEMBOURG

6, rue des Fossés-Saint-
Jacques, 75005 Paris.
Du lundi au jeudi de 9h30
à 18h et le vendredi de 9h30
à 13h de décembre à juin.

ACCUEIL MARCADET

161, rue Marcadet, 75018 Paris
(à la Matmut). Du lundi
au vendredi de 9h15 à 12h30
et de 14h à 17h30.

Serveur vocal de la LMDE
au 32 60 (dites LMDE)
ou www.lmde.com.

**LA SOCIÉTÉ MUTUALISTE
DES ÉTUDIANTS DE LA RÉGION
PARISIENNE (SMEREP)**

2 ACCUEILS :

3, rue Lacépède, 75005 Paris
(du lundi au vendredi de 9h
à 12h30 et de 13h15 à 17h20.

54, boulevard Saint-Michel,
75006 Paris (du lundi au
vendredi de 9h à 17h50 - 17h20
le vendredi).

Il existe aussi des permanences
dans les universités Paris I,
II, III, V et Dauphine.

T. 01 56 54 36 34 (du lundi au
jeudi de 9h à 18h
et le vendredi de 9h à 17h30)
ou sur www.smerep.fr.

Le médecin traitant désigné

Depuis juillet 2005, à partir de 16 ans, il faut choisir un médecin traitant. Ce médecin assure les soins courants et, si besoin, oriente le patient vers un spécialiste sur la base d'une ordonnance. Si vous n'avez pas désigné de médecin, vous serez moins bien remboursé lors des consultations de spécialistes. Il est toujours temps de choisir un médecin et de le déclarer à la Sécurité sociale: téléchargez le formulaire sur www.ameli.fr et expédiez-le à votre centre de Sécurité sociale.

OÙ SE SOIGNER

LES CENTRES

Il existe des centres de consultation, généralistes ou spécialisés, dont le coût est moins élevé que la médecine de ville. Ils sont parfois gratuits...

Les centres de la Mairie de Paris

Conventionnés, ils proposent des consultations de médecine générale, spécialisée et dentaire. Ils sont en secteur I et appliquent le tiers payant.

LES CENTRES DE LA MAIRIE DE PARIS

CENTRE AU MAIRE-VOLTA

4, rue au Maire, 75003 Paris.
M° Arts-et-Métiers.
T.01 48 87 49 87.

CENTRE ÉPÉE-DE-BOIS

3, rue de L'Épée-de-Bois,
75005 Paris. M° Monge ou
Censier. T. 01 45 35 85 83.

CENTRE SAINT-DOMINIQUE

109, rue Saint-Dominique,
75007 Paris. M° École-
Militaire. T. 01 45 51 81 89.

CENTRE CHEMIN-VERT

70, rue du Chemin-Vert,
75011 Paris. M° Voltaire.
T.01 48 05 96 20.

CENTRE EDISON

44 rue Charles Moureu,
75013 Paris. M° Place d'Italie.
T. 01 44 97 86 01.

CENTRE RENÉ-COTY

6, av. René-Coty, 75014 Paris.
M° Denfert-Rochereau.
T. 01 43 27 54 15.

CENTRE PAYEN

9, place Violet, 75015 Paris.
OM Commerce. T.01 45 78 65 20.

CENTRE DES TERNES

21, rue Pierre Demours,
75017 Paris. M° Ternes.
T. 01 46 22 47 76.

CENTRE DENTAIRE DES ÉPINETTES

51, rue des Épinettes,
75017 Paris. M°Porte de Saint-
Ouen. T. 01 42 63 90 72.

CENTRE MARCADET

22, rue Marcadet, 75018 Paris.
M°Marcadet-Poissonniers.
T. 01 46 06 78 24.

CENTRE BALKANS

26, rue des Balkans, 75020
Paris. M° Porte de Bagnolet.
T. 01 43 67 62 39.

Les centres médicosociaux de la Ville de Paris

Ils proposent aux 16-25 ans des consultations gratuites de médecine générale, sur rendez-vous.

La médecine préventive dans vos universités

Les services interuniversitaires de médecine préventive et de promotion de la santé . Plusieurs équipes sont à votre service dans les centres du SIUMPPS: visites de prévention et visites spécialisées, accueil et aide psychologique, entretien pour l'obtention d'un tiers-temps supplémentaire aux examens pour les étudiants handicapés, campagnes de santé publique ou communautaire...

Bureaux d'aide psychologique universitaire (BAPU)

Pour rencontrer un psychologue ou suivre une thérapie gratuite, rendez-vous dans un des BAPU de Paris .

La Fondation santé des étudiants de France (FSEF)

Les patients hospitalisés peuvent poursuivre leurs études dans un des établissements de la Fondation. Les enseignements sont dispensés par des professeurs de l'Éducation nationale et la scolarité des patients est adaptée à leur état de santé.

LES CENTRES MÉDICOSOCIAUX

CMS RIDDER

3, rue de Ridder 75014
Paris. Mercredi après-midi
uniquement. T. 01 58 14 30 30.

CMS BOURSULT

54 bis, rue Boursault, 75017
Paris. Mercredi après-midi
uniquement. T. 01 53 06 35 60.

LES CENTRES INTERUNIVERSITAIRES (SIUMPPS)

UNIVERSITÉ PARIS I PANTHÉON SORBONNE

90, rue de Tolbiac, 75013
Paris. T. 01 44 07 89 50.

UNIVERSITÉ PARIS II PANTHÉON ASSAS ET UNIVERSITÉ IV ET UNIVERSITÉ PARIS V RENÉ DESCARTES

45, rue des Saints-Pères,
75006 Paris - porte T 145.
T. 01 42 86 21 29
ou 01 42 86 33 02.

Université Paris III Sorbonne
Nouvelle Censier (porte 247)
13, rue de Santeuil, 75005
Paris. T. 01 45 87 40 32.

UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE
(porte C 102) place du
Maréchal-de-Lattre-de-
Tassigny, 75775 Paris Cedex 16
T. 01 44 05 46 91.

ÉCOLES PRIVÉES, CENTRE SAINT JACQUES

26, rue du Faubourg-
St-Jacques, 75014 Paris.
T. 01 44 07 08 15.

LES SERVICES UNIVERSITAIRES UNIVERSITÉ DE PARIS VI

15, rue de l'Ecole-de-Médecine,
(esc. G), 75006 Paris.
Tél. 01 40 51 10 00
ou [sumpps@upmc.fr](mailto:sumpss@upmc.fr).

UNIVERSITÉ DE PARIS VII - HÔPITAL FERNAND WIDAL

200, rue du Faubourg-Saint-
Denis, 75010 Paris.
Tél. 01 40 36 10 83.

LES BAPU DE PARIS

44, rue Henri-Barbusse, 75005
Paris. T. 01 43 29 65 72.

30, rue Pascal, 75005 Paris.
T. 01 43 31 31 32.

20, rue Larrey, 75005 Paris.
T. 01 43 37 16 16.

13, rue de la Grange-Batelière,
75009 Paris. T. 01 47 70 70 32.

50, rue de Ribeira, 75016
Paris. T. 01 45 20 14 40
ou 01 42 24 52 29.

131, rue de Bagnolet, 75020
Paris. T. 01 40 09 05 09.

FSEF

8, rue Émile-Deutsch-de-La-
Meurthe, BP 147, 75664 Paris
Cedex 14. T. 01 45 89 43 39
www.fsef.net.

SEXUALITÉ, CE N'EST PAS TABOU!

SEXUALITÉ, CONTRACEPTION, IVG...

CENTRES DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE DU DÉPARTEMENT DE PARIS

Ils reçoivent
du lundi au vendredi
de 9h à 17h.

CENTRE CURNONSKY

27, rue Curnonsky,
75017 Paris.
T. 01 48 88 07 28.

PÔLE SANTÉ GOUTTE D'OR

16-18, rue Cavé,
75018 Paris.
T. 01 53 09 94 25.

Une consultation
hebdomadaire
de planification et
d'éducation familiale
est assurée le lundi
après-midi au CMS
Ridder 01 58 14 30 30
et au CMS Boursault
01 53 06 35 60.

Sexualité, contraception, IVG...

Conseillers en planification familiale,
psychologues, assistants sociaux ou
sages-femmes sont à votre écoute.

En cas de besoin...

Sur internet pour des informations
complètes sur la sexualité et la contra-
ception, connectez-vous sur www.planning-familial.org ou www.contraception.org. Par téléphone des cellules
d'accueil anonyme vous écoutent et
vous informent:

- Écoute Sexualité Contraception :
T. 0 800 803 803.
- Fil Santé Jeunes: T. 0 800 235 236.
- Croix-Rouge écoute: T. 0 800 858 858.
- SOS Dépression: T. 01 40 47 95 95.
- La Porte ouverte: T. 01 48 74 69 11.
- Suicide écoute: 01 45 39 40 00.

Pour les questions liées au sida et aux IST

En 2006, 39,5 millions de personnes
vivaient avec le VIH dans le monde et
le virus a provoqué plus de 2,9 millions
de décès. En France, 130 000 person-
nes sont porteuses du VIH. L'Île-de-
France fait partie des régions les plus
touchées avec 50% des découvertes
de séropositivité...

Au SIDA s'ajoute une recrudescence des IST (syphilis, chlamydia...) qui peuvent rendre le terrain encore plus favorable à une contamination VIH. Alors, si vous avez le moindre doute... Il existe à Paris 11 centres de dépistage anonyme et gratuit du SIDA et des hépatites (CDAG), 9 centres d'information de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CIDDIST). Vous pourrez y faire un dépistage et, le cas échéant, vous faire traiter.

CDAG/ CIDDIST /CMS FIGUIER

2, rue du Figuier, 75004 Paris,
M° Pont-Marie. T. 01 49 96 62 70.

CDAG/ CIDDIST /CMS RIDDER

3, rue de Ridder, 75014 Paris,
M° Plaisance. T. 01 58 14 30 30.

**CDAG/ CIDDIST /CMS
BELLEVILLE**

218, rue de Belleville, 75020
Paris. M° Télégraphe.
T. 01 40 33 52 00.

**CDAG/ CIDDIST CROIX ROUGE
FRANÇAISE**

43, rue de Valois, 75001 Paris.
M° Palais Royal.
T. 01 42 61 30 04.

CDAG/ CIDDIST COCHIN-TARNIER

89, rue d'Assas, 75006 Paris.
M° Port-Royal. T. 01 58 41 18 17.

CDAG/ CIDDIST SAINT-LOUIS

42, rue Bichat, 75010 Paris.
M° Porte de Saint-Ouen.
T. 01 42 49 99 24.

CDAG/ CIDDIST SAINT-ANTOINE

184, rue du Faubourg- Saint-
Antoine, 75012 Paris.
M° Reuilly-Diderot.
T. 01 49 28 21 53.

CDAG/ CIDDIST A. FOURNIER

25, boulevard Saint-Jacques,
75014 Paris. M° Saint-Jacques.
T. 01 40 78 26 00.

CDAG/ CIDDIST BICHAT

46, rue Henri-Hucaherd, 75018
Paris. M° Porte de Saint-Ouen.
T. 01 40 25 84 34.

CDAG FERNAND WIDAL

200, rue du Faubourg-Saint-
Denis, 75010 Paris. M° Gare
du Nord. T. 01 40 05 41 87.

CDAG PITIÉ-SALPÊTRIÈRE

83, boulevard de l'Hôpital,
75013 Paris. M° Saint-Marcel.
T. 01 42 16 10 53.

EN CAS DE BESOIN...

SIDA INFO SERVICE

T. 0 800 840 800
ou www.sida-info-service.org.

**LE KIOSQUE INFO SIDA
TOXICOMANIE**

36, rue Geoffroy-L'Asnier,
75004 Paris. M° Saint-Paul.
T. 01 44 78 00 00.

CRIPS

Centre régional d'information
et de prévention sur le SIDA
Tour Montparnasse,
33, av. du Maine, 75005 Paris.
M° Montparnasse. T. 01 56 80
33 33 ou www.lecrips.net.

HÉPATITES INFOS SERVICES

0 800 845 800 ou
www.hepatites-info-service.org.

EN FINIR AVEC LES DÉPENDANCES

TABAC, ALCOOL, DROGUE

La dépendance aux produits psycho-actifs (alcool, tabac, drogues...) s'installe sans que l'on s'en aperçoive. Plus on attend, plus il est difficile de s'en sortir...

Le tabac

Les services de médecine préventive des universités de Paris 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9 assurent une aide gratuite pour les étudiants inscrits.

L'alcool

Première cause indirecte de décès en France. Si vous vous sentez en difficulté, avec des consommations qui vous posent problème, réagissez vite!

LE TABAC

DANS LES UNIVERSITÉS

PARIS 1 : T. 01 44 07 89 50.

Paris 3 : T. 01 45 87 40 32.

Paris 2, Paris 4, Paris 5 :
T.01 42 86 21 29 ou 33 02.

Paris 6 : T. 01 40 51 10 00.

Paris 7 : T.01 44 27 56 67.

Paris 9 : T.01 44 05 46 91.

ET POUR S'INFORMER

Tabac info service

0 825 30 9310 (0,15 €/min.)

Du lundi au samedi de 8h à 20h
ou www.tabac-info.net.

L'ALCOOL

ALCOOL ASSISTANCE, LA CROIX D'OR

10, rue des Messageries, 75010

Paris. www.alcoolassistance.net

et alcool.assist@wanadoo.fr.

T. 01 47 70 34 18.

ASSOCIATION NATIONALE DE PRÉVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE (ANPAA 75)

54, rue de Clignancourt,
75018 Paris. T. 01 46 06 26 00.
comite75@anpa.asso.fr.
www.anpa.asso.fr.

ALCOOLIQUE ANONYMES

29, rue Campo-Formio
75013 Paris. Permanence
téléphonique 24 h/24h 0 820
32 68 83. Liste et date des
réunions sur www.alcooliques-anonymes.fr.
Mail: aa.paris@ifrance.com.

ACTIVITÉS SPORTIVES

COLLECTIVES OU INDIVIDUELLES



Les Offices du mouvement sportif

À Paris, les offices du mouvement sportif (OMS) répertorient toutes les activités sportives dans chaque arrondissement et vous informent sur les associations sportives de quartier en vous indiquant leurs tarifs et leurs horaires.

Pour plus d'informations, vous retrouverez les coordonnées des OMS dans votre mairie d'arrondissement ainsi que leurs sites internet sur paris.fr dans la rubrique «Sport/club et associations».

Le dimanche, c'est sport en plein air et c'est gratuit!

À Paris, 12 lieux vous accueillent gratuitement chaque dimanche, de 9h à 12h pour des activités sportives en plein air (footing, fitness...), animées par des moniteurs diplômés d'État.

Retrouvez les lieux «sport découverte nature» sur www.sport.paris.fr. Accueil dans le hall de l'établissement - Nombre de places limité.

Les centres d'animation

Les 44 centres d'animations parisiens et les 3 espaces jeunes proposent plus de 1 000 activités pour tous. Danses indiennes, clarinettes, escrime, karaté, peinture, théâtre, cuisine: vous trouverez forcément l'activité qui vous convient!

Rendez-vous sur www.centre-animation.paris.fr (tarifs variables en fonction des ressources et de la composition du foyer).

Consultez sport.paris.fr

Vous pourrez y réserver des courts de tennis municipaux. La réservation fonctionne pour les 43 centres de tennis couverts ou en plein air. Vous trouverez également l'ensemble des horaires des 38 piscines parisiennes.

Sport et faits

Dans chaque établissement d'enseignement supérieur, vous trouverez également, les coordonnées de l'association sportive, qui propose des activités pour les étudiants. Renseignez vous auprès des services administratifs de votre établissement.



KIOSQUES, THÉÂTRES, MUSÉES...

LES ADRESSES INDISPENSABLES

KIOSQUE JEUNES

LE MARAIS

14, rue François-Miron, 75004 Paris.
M° Saint-Paul,
Pont Marie ou Hôtel de Ville. Du lundi au vendredi de 10h à 19h.
T. 01 42 71 38 76.

CHAMP DE MARS

101, quai Branly (au CIDJ) 75015 Paris.
M° Bir-Hakeim.
Du lundi au vendredi (fermé le jeudi matin) de 10h à 18h.
T. 01 43 06 15 38.

FLEURY GOUTTE D'OR BARBARA

Hall du centre musical.
1, rue Fleury, 75018 Paris. M° Barbès-Rochechouart.
T. 01 42 62 47 38.

Les kiosques

Les kiosques jeunes

Ces kiosques municipaux sont incontournables pour les amateurs de culture. Quel que soit le domaine (cinéma, théâtre, salons, manifestations sportives...), vous y dénicherez les rendez-vous à ne pas manquer, les réductions et les places gratuites réservées aux moins de 28 ans.

Les kiosques théâtre

Pour bénéficier de places de spectacles à moitié prix pour les représentations du soir même, rendez-vous directement sur place: pas de contact téléphonique.

Bons plans

La billetterie spectacles du CROUS

Elle permet aux étudiants de bénéficier de places à tarif réduit pour la plupart des spectacles à l'affiche à Paris (théâtre, concerts, opéras, danse, variétés...).

Plus d'infos au 01 40 51 37 11
ou billetterie@crous-paris.fr.

Le Forum des images

Le Forum des images - institution subventionnée par la Ville de Paris - présente quotidiennement dans les 5

KIOSQUE THÉÂTRE

MADELEINE

15, place de la Madeleine, 75008 Paris. M° Madeleine. Du mardi au samedi de 12h30 à 19h45 et le dimanche de 12h30 à 15h45.

MONTPARNASSE

parvis de la gare Montparnasse, 75015 Paris. M° Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au samedi de 12h30 à 19h45 et le dimanche de 12h30 à 15h45.

salles, une programmation organisée autour de cycles thématiques, de festivals, de séances pour le jeune public, de rendez-vous cinéphiles... Par ailleurs, le Forum des images propose une collection riche de 6 500 films dont Paris est le sujet ou le décor, ainsi que des œuvres issues d'autres fonds audiovisuels. Ces films sont consultables seuls ou en groupe dans une salle des collections entièrement numérisée.

Tarifs préférentiels pour les étudiants.
Plus d'infos au 01 44 76 63 00
ou sur www.forumdesimages.fr.

Les théâtres municipaux

10 théâtres municipaux proposent des tarifs à prix réduits pour les étudiants. À titre d'exemple, le Passeport Jeunes est nominatif, valable 1 an et coûte 14 €. Il donne accès à chaque spectacle au tarif de 6 € au théâtre Silvia Monfort, au théâtre Mouffetard, au théâtre 13 et au théâtre 14. Le Vingtième Théâtre, le théâtre Paris-Villette et la Maison de la Poésie proposent aux jeunes des cartes « Maison » et des tarifs préférentiels.

Retrouvez toutes les infos sur culture.paris.fr.

Les musées

Dans sa volonté d'ouvrir l'accès à la culture au plus grand nombre, la Ville de Paris propose - pour les collections permanentes de ses musées - l'entrée gratuite pour tous, à l'exception des Catacombes, de la crypte archéologique et du musée Galliera (les collections ne sont accessibles que durant les expositions). Les expositions temporaires sont à demi-tarif pour les étudiants!

Rendez-vous sur www.musees.paris.fr.

Les bibliothèques

En accès libre et ouvertes à tous, les bibliothèques de la Ville de Paris offrent de nombreuses ressources aux étudiants.

Les bibliothèques municipales généralistes

À travers ses 58 établissements de prêt répartis sur les 20 arrondissements et ses bibliothèques spécialisées en musique, arts ou histoire, le réseau municipal offre un éventail très riche des différentes formes d'expression culturelle.

La liste des bibliothèques municipales de Paris par arrondissement est disponible sur: www.bibliotheque.paris.fr.

La bibliothèque publique d'information (BPI)

Espace gratuit de consultation (sans prêt!) très prisée des étudiants (2 000 places assises), la BPI propose de consulter sur place plus de 400 000 documents, 350 000 livres, 2 320 titres de revues et périodiques, 2 359 films, des méthodes de langues...

LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES SPÉCIALISÉES

LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA VILLE DE PARIS

Hôtel de Lamoignon -
24, rue Pavé, 75004 Paris.
T. 01 44 59 29 40. Du lundi
au vendredi de 13h à 18h et le
samedi de 9h30 à 18h. Histoire
de Paris, fonds particulier sur
le théâtre, fonds littéraire,
consultations sur place.

LA BIBLIOTHÈQUE FORNEY

Hôtel de Sens - 1, rue du
Figuier, 75004 Paris.
T. 01 42 78 14 60. Mardi,
vendredi et samedi de 13h30
à 19h. Mercredi et jeudi
de 10h à 19h30. Beaux-
arts, arts décoratifs, arts
graphiques, métiers d'art.
Fonds de la bibliothèque
des arts graphiques.
Consultation sur place
et prêt. La Médiathèque
musicale de Paris.

FORUM DES HALLES

8, porte Saint-Eustache,
75001 Paris. T. 01 55 80 75 30.
Du mardi au samedi de 12h
à 19h. Musique et danse. Prêts
et consultations sur place
(CD, livres et revues sur la
musique, parutions, vidéos,
archives, sonores et écoute).

LA BIBLIOTHÈQUE MARGUERITE DURAND

79, rue Nationale, 75013 Paris
T. 01 53 82 76 77. Du mardi
au samedi de 14h à 18h.
Consultation sur place.
Documentation sur les femmes
et le féminisme.

LA BIBLIOTHÈQUE DU CINÉMA - FRANÇOIS TRUFFAUT

Forum des Halles -
4, rue du Cinéma, 75001 Paris.
T. 01 40 26 29 33. Du mardi
au dimanche de 12h à 19h.
Documentation sur le cinéma
et l'audiovisuel, DVD. Prêt
et consultation sur place.

LA BIBLIOTHÈQUE DU TOURISME ET DES VOYAGES

Bibliothèque Trocadéro, 6 rue
du Commandant Schloesing,
75116 Paris. T. 01 47 04 70 85
Mardi, jeudi et vendredi de
13h à 19h. Mercredi de 10h
à 19h et samedi de 10h à 18h.
Guides touristiques, livres
de photos, récits, cartes
géographiques. Histoire
du tourisme, des transports
et des sports liés au voyage...

LE FONDS HISTORIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'HEURE JOYEUSE

Du mardi au vendredi,
sur rendez-vous. 6-12,
rue des Prêtres-Saint-Séverin,
75005 Paris. M° Saint-Michel-
Cluny. T. 01 56 81 15 60.
Livres et disques français
et étrangers du XVIII^e à nos
jours. Livres soviétiques
de 1917 à 1945.

BPI CENTRE GEORGES POMPIDOU

Entrée rue Beaubourg, 75004
Paris. T. 01 44 78 12 33.
Du lundi au vendredi de 12h
à 22h (fermé le mardi) et les
WE de 11h à 22h.
www.bpi.fr.

Les bibliothèques en ligne de la BPI

Sur le site www.bpi.fr, BiblioSés@me est un service coopératif de réponses à distance où vous pourrez poser vos questions à un(e) bibliothécaire.

ruedesfacs.fr

Service de question / réponse qui vous est proposé par les bibliothécaires des services communs de documentation de Paris 1, Paris 2, Paris 3, Paris 4, Paris 5. Les bibliothèques interuniversitaires de la Sorbonne, Sainte-Barbe, Sainte-Geneviève, Cujas, Jussieu...

Vous pouvez aussi poser vos questions sur «chat» du lundi au vendredi de 13h à 18h.





AGIR

DANS LA

VILLE

www.etudiantdeparis.fr

ENGAGEMENT AU SEIN DE LA VILLE

PRENDRE LA PAROLE



La Mairie vous permet de participer au débat démocratique municipal grâce à des instances où vous pouvez vous informer et vous exprimer sur les sujets qui vous concernent.

Étudiant de Paris - Le Conseil

Cet organe de consultation exclusivement dédié aux étudiants s'apprête à être relancé sous une nouvelle forme. Dès le mois de novembre 2009, les associations et élus étudiants d'une part, les étudiants internautes d'autre part, pourront formuler avis, réflexions et propositions sur la vie étudiante à Paris à l'adjoint chargé de la vie étudiante, Didier Guillot. Des forums sur Internet serviront de plateforme d'échanges, ouverte à tous les étudiants parisiens, mais aussi de vitrine des auditions d'experts que les associations et élus étudiants du Conseil rencontreront tout au long de l'année.

C'est en avril 2010 que Le Conseil remettra son rapport à l'adjoint chargé de la vie étudiante, qui en étudiera les propositions.

Pour cette année universitaire, le thème choisi par Étudiant de Paris - le Conseil est brûlant d'actualité: l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Le débat est ouvert!

Pour plus d'informations: Maison des initiatives étudiantes
50, rue des Tournelles, 75003, Paris - T. 01 49 96 65 30.
www.mie.paris.fr ou www.etudiantdeparis.fr.

SERVICE CIVIL VOLONTAIRE

Envoyez votre candidature avant le 15 décembre 2009 à l'intention de : DDEE, Bureau des contrats aidés, de l'Alternance et des Stages. 8, rue de Cîteaux, 75012 PARIS. Il est nécessaire de préciser lors de l'envoi la mention RECRUTEMENT SCV ainsi que la préférence éventuelle pour une des missions proposées.

Les Conseils de la jeunesse

Ils visent à mieux prendre en compte les aspirations des jeunes Parisiens, à encourager leur implication dans la vie de la cité et leur accès à la citoyenneté, à soutenir et accompagner leurs projets collectifs. Ils s'adressent aux jeunes Parisiens qui habitent, étudient ou travaillent à Paris.

Toutes les infos sur cpj.paris.fr.

Dans les arrondissements

Participez à la vie de votre arrondissement grâce aux 121 Conseils de quartier, instances consultatives sur des thèmes de la vie quotidienne (urbanisme, éducation, animation...). On peut être candidat dès 16 ans. Le Conseil de citoyenneté des Parisiens non communautaires est ouvert aux Parisiens majeurs, ressortissants de pays hors Union européenne et n'ayant pas le droit de vote en France.

Service civil volontaire

Et vous, vous faites quoi ces 9 prochains mois ? Dans le cadre du service civil volontaire, la Ville de Paris recrute des jeunes de 18 à 25 ans pour des missions de 9 mois 26h/semaine. L'objectif de ces missions est de contribuer au maintien du lien social dans la ville. Les volontaires reçoivent une indemnité de 660€ par mois pendant la durée de leur mission. Vous souhaitez vous engager ?

Plus d'infos sur www.paris.fr, rubrique «Solidarités».

LA MAISON DES INITIATIVES ÉTUDIANTES

Accueille le public au
50 rue des Tournelles,
75003, Paris.

M° Bastille ou Chemin
Vert le lundi de 14h
à 22h, du mardi au
vendredi de 10h à 22h
et le samedi de 10h
à 19h (fermeture entre
Noël et le Jour de l'An
et tout le mois d'août.

Pour plus d'infos
T. 01 49 96 65 30,
sur mie.paris.fr
ou en écrivant à mie@paris.fr.

La maison des initiatives étudiantes

Une structure municipale pour accompagner les projets des étudiants. Que vous souhaitiez rejoindre une association étudiante, en créer une ou devenir bénévole, la Maison des initiatives étudiantes (MIE) est là pour vous guider ! Située à deux pas de la place de la Bastille, la MIE est un espace de 1 000 m² entièrement équipé : salles de réunion, de répétition et d'exposition, bureaux associatifs, matériel audiovisuel et informatique, accès WIFI gratuit, centre de documentation... Toutes les ressources nécessaires sont mises, gratuitement, à votre disposition pour mener à bien vos initiatives : animation de votre école ou université, solidarité locale ou internationale, lutte contre les discriminations, création artistique, médias étudiants, développement durable...

Lieu de vie et de convivialité, elle vous permet également de rencontrer plus de 200 associations étudiantes présentes sur le territoire parisien. La MIE accueille les activités parisiennes du réseau Animafac, de l'AFEV et héberge les studios de Radio Campus Paris.

TROUVER UNE ASSOCIATION

RÉSEAUX D'ASSOCIATIONS ET SOLIDARITÉ

ANIMAFAC

c/o Maison des initiatives étudiantes
50, rue des Tournelles, 75003 Paris.
T.01 49 96 49 96
www.animafac.net.
Mail: mie@animafac.net.

AFEV - PÔLE PARIS

c/o Maison des initiatives étudiantes
50, rue des Tournelles, 75003 Paris T. 01 49 96 65 30.
www.afev.org.
Mail: pole.paris@afev.org - Internet.

ANIMAFAC, un réseau d'associations

Animafac est un réseau de 12 000 associations étudiantes qui agissent pour faire progresser la solidarité, développer l'action culturelle, préserver l'environnement... Le réseau permet aux associations d'échanger sur leurs pratiques lors de rencontres locales et nationales, de partager des outils mais aussi de réfléchir et de débattre ensemble. De nombreuses ressources sont proposées aux associatifs étudiants: site Internet (www.animafac.net), guides et fiches pratiques, annuaires des associations et des partenaires, formations, accompagnement individualisé...

Comment devenir bénévole avec l'AFEV

Devenir bénévole à l'AFEV, c'est s'engager dans des actions concrètes de solidarité pour ceux qui en ont le plus besoin. En réalisant également des accompagnements éducatifs au sein de centres d'accueil des demandeurs d'asile, de centres sociaux, ou d'hôpitaux, les étudiants bénévoles de l'AFEV se positionnent comme de véritables acteurs du développement local. En

liaison avec la Maison des initiatives étudiantes, l'Afev se veut aussi un lieu de débats et d'échanges sur les questions d'éducation, de solidarité et de citoyenneté.

Restez branché(e) sur l'actualité étudiante

Il existe à Paris de nombreux médias animés par des étudiants et diffusés sur les campus et dans les écoles.

Radio Campus Paris, radio associative, étudiante, indépendante et francilienne relaie les événements culturels, associatifs et étudiants qui font bouger l'Île-de-France. Elle émet tous les jours, à partir de ses studios situés à la Maison des initiatives étudiantes, de 17h30 à 5h30 sur le 93.9 FM et en continu sur son site www.radiocampusparis.org.

D'autres médias relaient l'actualité étudiante, c'est le cas de Télésorbonne (www.telesorbonne.com) ou des journaux *Contrepoint* (www.contrepoint.info) et *L'Étudiant autonome* (www.letudiantautonome.fr).

LES ORGANISATIONS ÉTUDIANTES

LES SYNDICATS

LA CONFÉDÉRATION ÉTUDIANTE

41 rue Émile Zola,
93100 Montreuil.
T. 01 48 18 13 90.
[www.confederation-
etudiante.org](http://www.confederation-
etudiante.org).

LA FAGE

5, rue Frédérick-
Lemaître, 75020 Paris
T. 01 40 33 70 70.
www.fage.asso.fr.

PROMOTION ET DÉFENSE DES ÉTUDIANTS

14, passage Dubail,
75010 Paris. www.pde.fr
T. 01 43 40 10 71.

L'UNEF

Union nationale des
étudiants de France.
112, boulevard de La
Villette. 75019 Paris
T. 01 42 02 25 55.
www.unef.fr.

L'UNI

Union nationale
interuniversitaire.
34 rue Émile-Landrin,
92100 Boulogne.
T. 01 78 16 40 30.
www.uni.asso.fr.

La politique ou les problématiques étudiantes vous intéressent ? Adhérez à un syndicat étudiant...

Voici les syndicats étudiants dont les membres sont élus au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), l'organe représentatif de la communauté universitaire.

LES AIDES FINANCIÈRES

SUBVENTIONS, PRIX, CONCOURS...

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES

Bureau de la vie étudiante de La Ville de Paris (DDEE Sous-direction de l'enseignement supérieur).

4 bis, boulevard Diderot, 75012 Paris
T. 01 56 95 20 90.

Dossier à télécharger sur etudiantdeparis.fr et sur paris.fr, rubrique « Citoyenneté étudiante ».

Le soutien aux projets étudiants de la Mairie de Paris

La Mairie de Paris aide les associations étudiantes à financer leur projet, répondant aux critères de la charte de subvention de la Ville. Le projet doit être collectif et être exclu du cursus universitaire, porter un intérêt pour la vie étudiante parisienne et être tourné vers le public parisien. Chaque année, 400 000€ sont consacrés au financement de ces projets associatifs.

Les prix et concours

Paris jeunes aventures

Cette bourse soutient financièrement les projets à but culturel, environnemental, sportif ou de co-développement, en France ou à l'étranger. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 30 ans. Pour présenter votre projet, il vous suffit de retirer un dossier (à partir de février).

Plus d'infos sur www.jeunes.paris.fr et www.abm.fr.

Paris jeunes solidaires

Ce dispositif soutient des projets de solidarité (individuels ou collectifs, ponctuels ou pérennes) portés par des jeunes de 13 à 30 ans et qui bénéficient à un public parisien ou francilien.

Plus d'infos sur jeunes.paris.fr.

Paris Jeunes Vacances

Besoin d'un petit coup de pouce pour partir en vacances? Si vous avez entre 13 et 30 ans, Paris Jeunes Vacances vous permet de bénéficier d'un chéquier vacances de 150€ et de partir ainsi en toute autonomie!

Dossier à télécharger sur jeunes.paris.fr.

Le label Paris europe

Accordé aux associations ou établissements scolaires, ce label récompense les projets qui facilitent les liens et la citoyenneté européenne avec des prix pouvant atteindre 15 000€. Quel que soit le domaine d'action (économie, culture, sport...), un jury sélectionne les projets innovants, concrets, ayant une dimension européenne et un intérêt parisien.

Plus d'infos sur www.paris.fr, rubrique « Relations internationales ».

Le FSDIE des universités

Le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes permet de soutenir financièrement des projets culturels, citoyens ou sportifs. Dans chaque université, une commission examine, trois à quatre fois par an, les dossiers déposés, sur des critères qui peuvent varier d'un établissement à l'autre.

Retrouvez les coordonnées du service de la vie étudiante de votre université sur www.mie.paris.fr.

Le dispositif « Culture-Actions » du CROUS

Le dispositif Culture-Actions, mis en œuvre par le réseau des œuvres universitaire et scolaire (CNOUS-CROUS) comporte deux fonds d'aide aux projets, l'un consacré aux initiatives et actions étudiantes, l'autre réservé aux projets culturels et artistiques.

Plus d'infos sur www.crous-paris.fr ou culture@crous-paris.fr et sur 01 40 51 37 03.

Le programme «Envie d'agir»

Ce programme du Haut-Commissariat à la jeunesse encourage, soutient et valorise la capacité d'initiative des jeunes de 11 à 30 ans, dans tous les domaines: la solidarité internationale ou de proximité, l'animation sociale et culturelle, le développement durable à la création d'entreprise... Envie d'agir apporte un soutien à la fois pédagogique, technique et financier permettant de vous accompagner, de l'émergence à la réalisation effective de votre projet quels que soient votre âge, votre situation ou l'envergure de votre projet.

Plus d'infos sur www.enviedagir.fr René Tredez.
T. 01 40 77 56 89. Correspondant régional Défi /
Concours Engagement. Mail: rene.tredez@jeunesse-sports.gouv.fr.

Les aides privées: les bourses «Déclics jeunes» de la fondation de France

Les bourses Déclics jeunes de la Fondation de France aident les jeunes de 18 à 30 ans à réaliser leur vocation ou un projet personnel dans les domaines les plus divers (art, artisanat, culture, sciences, techniques, action sociale ou humanitaire, environnement, etc.). Chaque année, une vingtaine de bourses sont distribuées. Le montant d'une bourse Déclics jeunes est aujourd'hui de 7 600€.

La Fondation de France abrite aussi des fondations qui distribuent des bourses aux étudiants pour les aider, sur critères spécifiques, dans le financement de leurs études (scolarité, loyers...).

Fondation de France: 40, avenue Hoche - 75008 Paris.
T. 01 44 21 31 00. www.fondationdefrance.org.





EXPRIMER

VOTRE

CRÉATIVITÉ

« ICI ET DEMAIN » FESTIVAL ARTISTIQUE ÉTUDIANT



Depuis 2004, le festival artistique étudiant « Ici et demain » permet à plusieurs dizaines d'étudiants engagés dans des pratiques artistiques amateurs d'être produits dans des salles, scènes et galeries parisiennes pour y être découverts par le grand public. La 7^e édition du festival aura lieu du 4 au 18 mars 2010.

Le festival « Ici et demain » organisé par la Mairie de Paris est coordonné par la Maison des initiatives étudiantes (MIE) et bénéficie du soutien des universités parisiennes.

Renseignements au 01 49 96 65 30, sur mie.paris.fr ou en écrivant à mie@paris.fr.

Comment participer à la 7^e édition du festival ?

Dès le 1^{er} octobre, ouverture de l'appel à projet à tous les étudiants franciliens.

Il est possible de déposer un ou plusieurs projets dans les catégories suivantes :

- Spectacle vivant : théâtre, danse, mime, performance, arts de la rue, marionnettes, cirque, magie, stand up...
- Arts plastiques : arts numériques, installation, photographie, peinture, sculpture, gravure, architecture, design...
- Musique : rock, pop, musiques électroniques, hip hop, slam, chanson, comédie musicale...
- Courts métrages : fiction, animation ou cinéma expérimental (films de moins de 20 min.)...

Dépôt des candidatures avant le 23 novembre 2009.

« PARIS JEUNES TALENTS »

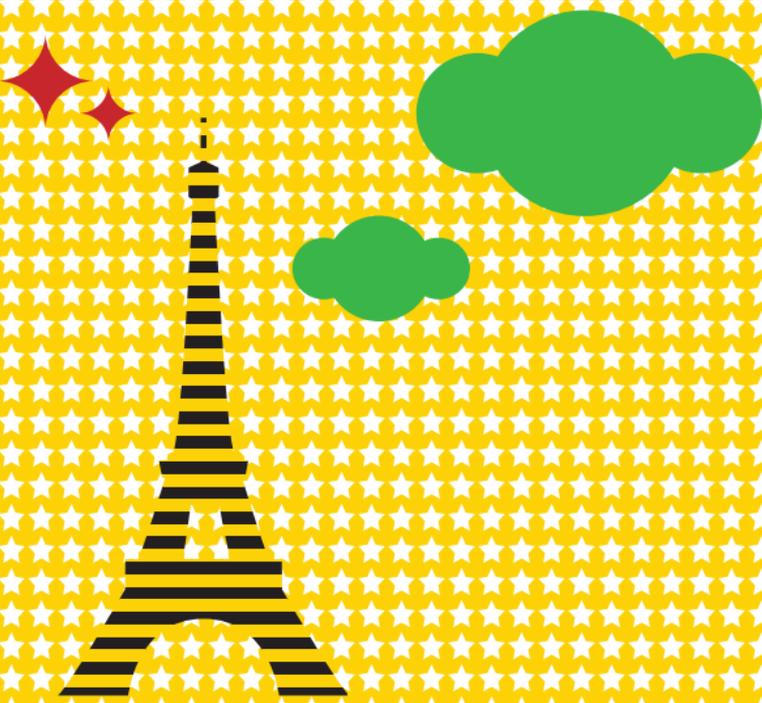
INFORMATIONS PRATIQUES

Paris Jeunes Talents permet aux jeunes de 13 à 30 ans de réaliser leur passion. Pour les amateurs, «Paris jeunes talents» accorde des aides (jusqu'à 1 500€) destinées à faciliter la pratique artistique.

De plus, un jury professionnel attribue chaque année 6 prix d'une valeur de 10 000€ et un accompagnement dans les démarches des jeunes qui veulent en faire leur métier.

Plus d'infos sur www.jeunes.paris.fr.







TOUTE L'INFO
au 3975 et
sur PARIS.FR

